

INFORMATION AUX PORTEURS

01/01/2022 – MISE A JOUR DE LA DOCUMENTATION JURIDIQUE DU FCP CPR OBLIG 12 MOIS

Part P : FR0010304089

Part I : FR0010934042

Part S : FR0013224656

Part R : FR0013294675

Les porteurs de parts de l'OPC **CPR OBLIG 12 MOIS** géré par la société de gestion CPR Asset Management sont informés des modifications suivantes qui entreront en vigueur le **01/01/2022** :

1/ Changement siège social CPR AM

A compter du 31/12/2021, le siège social de CPR Asset Management, société de gestion de votre OPC, sera fixé au 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris en lieu et place du 90, boulevard Pasteur – 75015 Paris.

2/ Modification des proportions d'opérations de prêts de titres

Les proportions maximum et attendue (de l'actif net) des opérations de prêts de titres passent à 0%

La rubrique suivante de la documentation de votre OPC est mise à jour comme suit :

Typologie d'opérations	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximum (de l'actif net)	100%	100%	0%	0%
Proportion attendue (de l'actif net)	Entre 10% et 20%	entre 10% et 20%	0%	0%

En conséquence, il est indiqué dans la documentation réglementaire que « *La société de gestion ne perçoit aucune rémunération pour les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres* ».

3/ Modification de l'indice de référence

Le nouveau taux de référence monétaire au jour le jour de la zone Euro publié par la Banque Centrale Européenne (BCE) est l'€STR (Euro Short Term Rate) et remplace l'EONIA.

4/ Suppression de CPR AM comme établissement en charge des ordres de souscription et de rachat

CPR AM n'est plus référencé comme établissement en charge de la réception des ordres de souscription et de rachat.

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

De plus, ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers.

La documentation réglementaire modifiée de votre OPC (Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur –DICI-, Prospectus et Règlement) est disponible sur le site internet www.cpr-am.com

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction